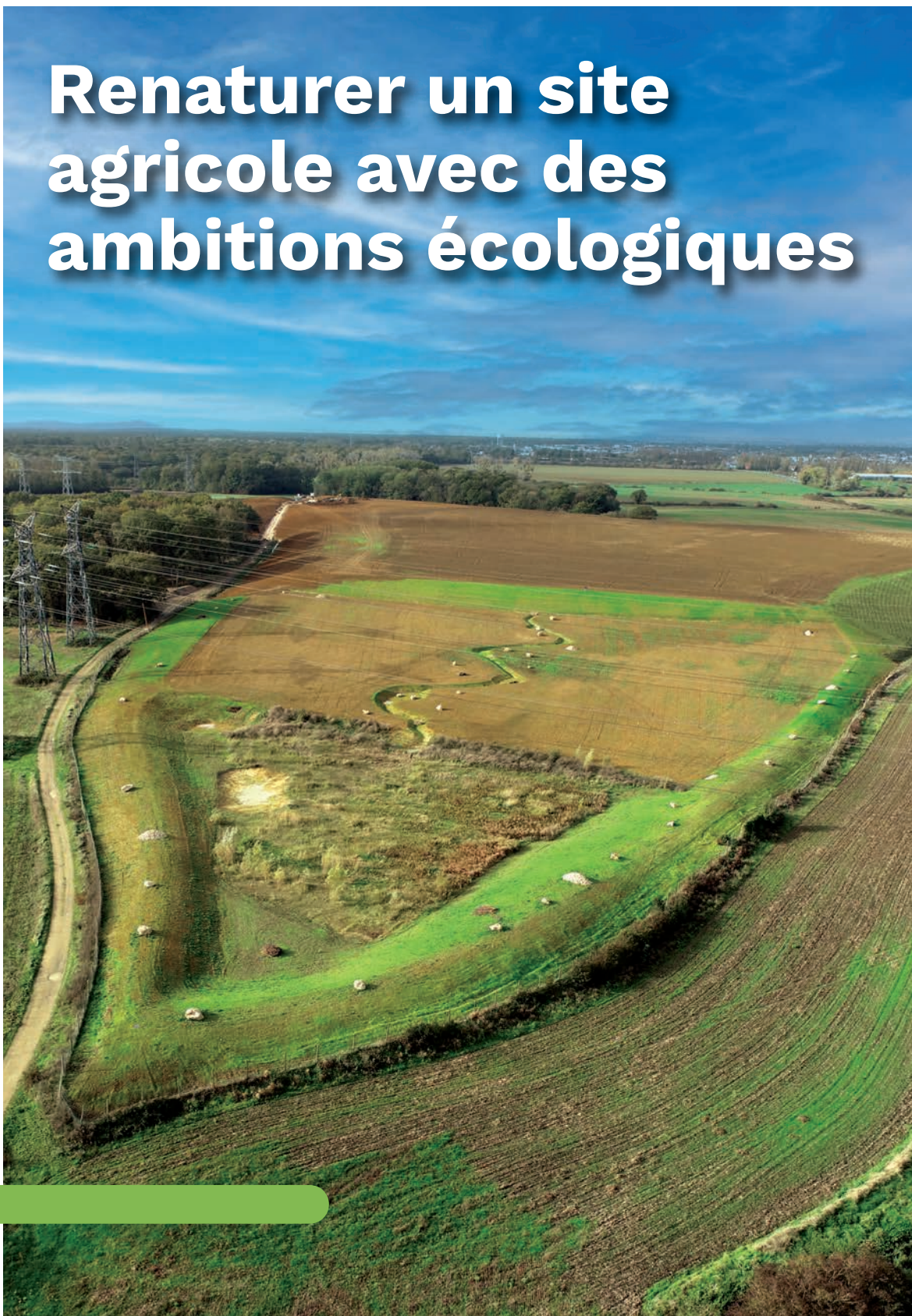


Renaturer un site agricole avec des ambitions écologiques

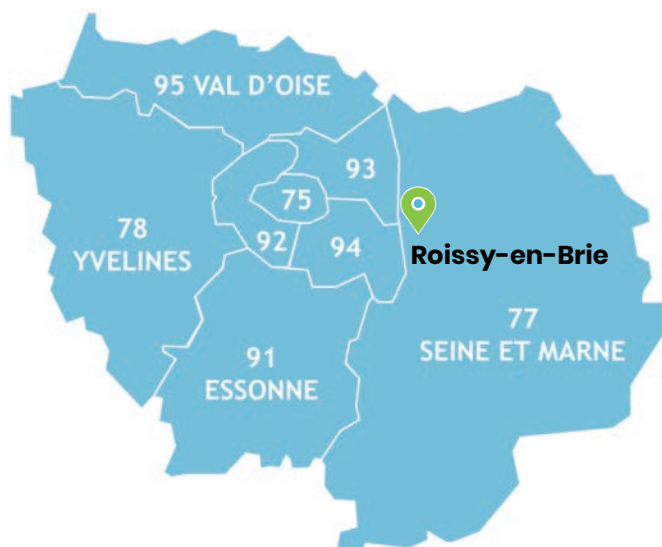
Roissy-en-Brie (77)
« Le Pommerot: » | « La Patrouille »



TERRES AGRICOLES ET MILIEUX NATURELS, UN SITE À RÉHABILITER

Concilier urbanisation, agriculture et paysage

L'aménagement du territoire évolue et impose de chercher un équilibre entre l'urbanisation périurbaine et la préservation des espaces agricoles. Sur ce site, l'enjeu était également de conserver des espaces ouverts et de renforcer la biodiversité des paysages locaux : grandes cultures, forêts et zones humides particulièrement menacées.



4 étapes pour un projet autofinancé par l'économie circulaire des terres excavées

Ce site était en déshérence depuis 2010. Sa remise en état et sa réhabilitation agricole, écologique et paysagère sont financées grâce à la valorisation par ECT des terres inertes locales issues des chantiers du BTP. Ces terres ont été utilisées pour le nivellement du sol et la création du plateau agricole.

#1 - Un site à réhabiliter



ÉLIMINATION DES DÉCHETS SAUVAGES

Les terrains devenus impropres à l'agriculture sont nettoyés de leurs déchets par ECT.

#2 - Gérer les apports de terres inertes



TRAÇABILITÉ, APPORTS DE TERRES ET MODELAGE DES NOUVEAUX RELIEFS

L'accueil des terres et leur terrassement vont durer 2 ans. Sur le site, ECT met en place le contrôle et la traçabilité des terres inertes reçues.

#3 - Reconstituer la couche fertile du sol



RETOUR DE LA FERTILITÉ DU SOL

Le renappage de la terre végétale permet de reconstituer un sol fertile sur le plateau agricole de 15 ha.

#4 - Renforcer la biodiversité



AMÉLIORER ET RENFORCER LES HABITATS NATURELS

En parallèle, les enjeux de préservation et de développement écologiques sont traités par ECT.

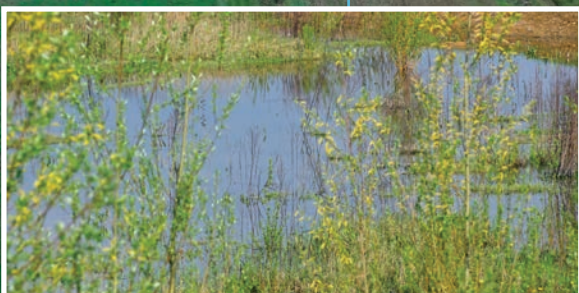
RESTAURER LES TERRES AGRICOLES, PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS EXISTANTS, RECONSTITUER UNE ZONE HUMIDE

LES CULTURES

Le projet redonne sa vocation initiale aux parcelles en créant un plateau agricole de 15 ha. Le nivellement adapté et la restauration de la qualité agronomique des terres permettent à l'exploitant de reprendre son activité et de sauvegarder la vocation agricole des terrains.



Mare et zone humide



Hibernaculum de pierres



Gîtes en bois

LES AMÉNAGEMENTS D'UNE ZONE ÉCOLOGIQUE

La préservation des milieux naturels existants et la reconstitution des milieux permettent de favoriser et de maintenir la faune et la flore existantes. Sur 3,3 ha une mosaïque de milieux naturels est recrée avec :

- La création de mares et l'implantation d'une végétation propice aux zones humides : roselières, aulnes.
- La mise en place d'hibernaculums de pierres et de gîtes en bois pour créer un habitat favorable aux petits reptiles, aux amphibiens et à la biodiversité.
- La création d'une zone prairiale et des haies arbustives pour favoriser les milieux herbacés et semi-ouverts.

Ces aménagements écologiques ainsi que les talus ont été reconnus « Oasis Nature » par l'association Humanité et Biodiversité.



LES TALUS DU PLATEAU AGRICOLE

La variété des milieux est un enjeu majeur pour la biodiversité. Les talus ont été plantés de 8 600 arbustes et semés de pelouse sur 4,3 ha. Ces plantations favorisent l'intégration paysagère du site et les continuités écologiques entre les massifs et les boisements locaux.

ÉLÉMENTS-CLÉS DU PROJET



Site dégradé - 2018



Site réhabilité - 2022



Économie circulaire

- **60 m³** de déchets illégaux enlevés dont 2 bennes, 1 porte-char et 3 bungalows abandonnés.
- Durée des travaux : **2 ans** de 2020 à 2022.
- Volume des apports de terres inertes : **1 060 000 m³**.
- **83 %** des terres apportées proviennent des chantiers d'excavation à moins de 30 kms du site.



Agriculture

- Restauration de **15 ha** de terrains agricoles.
- **2023** : 1^{ère} récolte programmée.



Biodiversité

- **3,3 ha** d'aménagement écologique de prairies et de zones humides, dont 8 mares.
- **4,3 ha** de talus plantés.
- **8 600** arbres plantés sur le site.
- **45 zones de refuges** installées pour la petite et grande faune.
- **Accompagnement** pendant les travaux par le bureau d'études Dryopteris.
- Site-pilote pour le déploiement de la **norme NF X32001 Biodiversité**.
- Novembre 2022 : intégration au réseau « **Oasis Nature** » d'Humanité et Biodiversité.
- **5 ans de suivi écologique** à partir de la fin du chantier par le bureau d'études Ecoter.



ECT s'inscrit dans la dynamique d'une économie circulaire de réutilisation des terres des chantiers d'Île-de-France.

Notre pôle « **Environnement et terres inertes** » identifie les filières de traitement des terres et organise la traçabilité des matériaux alors que le pôle « **Développement et Aménagement** » dialogue avec les Collectivités et les Aménageurs pour concevoir des projets de réemploi de ces terres inertes, des projets concertés et porteurs de biodiversité.



D401 - Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Dammartin |
www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40

Suivez-nous sur